

Informations sur le projet

- **Pays :** Nicaragua
- **Nom du projet :** Projet de renforcement du réseau de sécurité civile pour les jeunes et leurs familles, projet de renforcement des services intégrés pour la prévention du risque social et l'attention aux familles et aux communautés (coopération technique)
- **Période de coopération :** 2007 - 2010/2012 - 2016
- **Organisme d'exécution :** Ministère de la Famille, de l'adolescence et de l'enfance

1. Contexte et résumé du projet

La détérioration des conditions de sécurité au Nicaragua est patente comme l'indique l'augmentation du nombre de crimes : 28 005 en 1990 contre 104 103 en 2005. Deux crimes sur trois et un crime sur douze sont commis respectivement par des personnes de moins de 25 ans et par des adolescents de moins de 18 ans. Le nombre de plaintes pour violence domestique, abus sexuels, etc., a augmenté et de nombreuses victimes sont des femmes et des enfants.

Dans la mesure où les risques sociaux tels que les violences domestiques, l'addiction aux drogues, le travail des enfants et la grossesse des adolescentes menacent gravement les moyens de subsistance des personnes, le projet de renforcement du réseau de sécurité civile pour les jeunes et leurs familles a mis au point des directives sur un modèle d'actions préventives à travers la collaboration entre les institutions gouvernementales, les communautés locales et les familles, afin de lutter contre les problèmes dans les communautés. Dans le cadre du projet de renforcement des services intégrés pour la prévention du risque social et l'attention aux familles et aux communautés, le développement des capacités et l'amélioration opérationnelle sont mis en œuvre afin de fournir des services intégrés en mettant l'accent sur les activités de « soins » afin de prendre en charge les problèmes qui se sont déjà produits dans les ménages et dans les communautés, en plus des activités « préventives ».

2. Violence envers les femmes et situation en Amérique latine

L'un des risques sociaux qu'encourent les femmes est la violence qui leur est faite et qui prend des formes variées : physique, sexuelle, psychologique et économique. Elle est considérée comme l'une des violations structurelles des droits de l'homme basées sur la structure sociale la plus répandue. Les disparités de pouvoir du système patriarcal, les normes culturelles discriminatoires ainsi que les inégalités économiques contribuent à dénier aux femmes leurs droits humains et à perpétuer la violence. L'une des caractéristiques de la violence envers les femmes est qu'elle provient des partenaires intimes, y compris les conjoints.

L'Amérique latine est fondée sur une culture machiste, dans laquelle la masculinité est supérieure à la féminité. Il existe un sentiment général persistant selon lequel la femme est inférieure et doit donc dépendre de son mari. En raison de cette situation, le taux d'incidence des violences domestiques en Amérique latine est plus élevé que dans d'autres régions et de nombreuses femmes souffriraient de violence continue.

3. Activités intégrant le genre

L'intégration d'une perspective de genre est nécessaire afin

d'empêcher et de lutter contre les risques sociaux. Cependant, au début du projet, les besoins des femmes n'ont pas été correctement pris en compte. Il y a eu le cas d'une consultation où les victimes ont été contraintes de patienter conformément aux normes traditionnelles définissant les rôles des hommes et des femmes dans la société. L'une des raisons était que l'agent lui-même/elle-même subissait l'influence de la culture machiste.

Les activités suivantes ont été mises en œuvre afin d'améliorer la situation et de régler les problèmes de violence envers les femmes ainsi que les risques sociaux spécifiques aux femmes.

(1) Promotion de l'intégration de la dimension de genre

a. Directives opérationnelles concernant la fourniture de services intégrés pour la prévention et la prise en compte des risques sociaux : Les directives comprennent des descriptions qui sont basées sur une perspective de genre, par exemple : les raisons d'être attentif aux sexospécificités, la définition de l'intégration de la dimension de genre et des exemples spécifiques.

b. Développement de supports d'IEC sur l'égalité des sexes : Le matériel d'IEC sous forme de cartes illustrées est mis au point afin d'être compréhensible par tous, pour des activités en faveur de l'égalité des sexes qui puissent vraiment être pratiquées par tous.

c. Activités des services publics : Des séminaires ont été organisés sur les problèmes liés aux sexospécificités parmi le personnel, des collectes de données basées sur l'égalité hommes-femmes, la promotion d'un enregistrement des utilisateurs de services basés sur l'égalité des sexes ainsi que des formations sur les problèmes liés aux sexospécificités à l'intention de la main-d'œuvre des communautés.

(2) Prise en compte de la violence envers les femmes

Des enquêtes sur les situations de violence envers les femmes sont conduites par le projet dans le cadre d'une étude sur la communauté, au moyen d'un questionnaire simple et les activités suivantes sont mises en place :

a. Formation sur la prévention de la violence : Le thème de la violence envers les femmes est inclus dans la formation de trois jours pour les agents en charge de la violence. La formation sensibilise aux violences faites aux femmes et aide à modifier le comportement des agents dans la qualité des activités de conseil.

b. Ateliers sur les cas de violence : Des ateliers d'analyse des cas de violence et des mesures à prendre sont organisés parmi les agents.

Les compétences des agents sont améliorées afin de lutter contre les risques sociaux spécifiques aux femmes et de les régler de manière appropriée à travers des activités attentives aux sexospécificités. Ce qui doit mener à la réduction des risques sociaux, y compris les violences envers les femmes dans la société.

